

DEMANDE D'INSCRIPTION

Cette formation est en cours de reconnaissance par France Compétences, dans le but de certifier une compétence complémentaire aux professionnels du milieu médico-psycho-social (psychologue, aide-soignant, infirmier, kinésithérapeute, aide médico-psychologique, animateur de structure, éducateur spécialisé, assistant social). Nous avons donc choisi de ne pas stipuler de prochaines dates de formation, afin d'offrir la possibilité aux stagiaires de s'inscrire dans un cadre réglementé et certifiant.
Ce dossier d'inscription complété sera conservé jusqu'au retour d'information de France Compétences.

		Formation « exercer la médiation animale en milieu médico-psycho-social »	
Théorie	<input type="checkbox"/> Session 2026 <ul style="list-style-type: none"> - 4 jours de visioconférence - Contenu de formation sur la plateforme elearning à travailler entre chaque visioconférence - Oral d'évaluation (visioconférence) 		
Pratique	<input type="checkbox"/> Je souhaite passer 5 jours en formation collective dans la ferme pédagogique partenaire (Ethoparc) en Auvergne	<input type="checkbox"/> Je souhaite passer 5 jours en individuel avec un formateur pour la pratique auprès des bénéficiaires que je côtoie dans la structure qui m'emploie.	

Votre présentation :

M. Mme

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone :



Formations aux
comportements
animaliers

FORMATION EXERCER LA MEDIATION ANIMALE EN MILIEU MEDICO-PSYCHO-SOCIAL

Comment nous avez-vous connu ?

Votre profession ou activité (actuelle ou en projet) :

Avez-vous un handicap susceptible d'affecter le suivi de la formation ? oui non

Présentation de votre chien (ou autre animal partenaire – sous réserve de validation par VOX ANIMAE) :

Nom : Âge :

Race ou type :

Sexe : M F Stérilisée/castré : Oui Non

Caractère (vis-à-vis des humains, des congénères, de la nouveauté, ce qu'il aime ou ce qu'il n'aime pas...) :

Informations complémentaires :

Vous financez vous-même votre formation

→ anciens élèves (éducateur/comportementaliste ou PMC) de Vox Animae, précisez :

→ indiquez le nom de votre auto-entreprise si financement professionnel :

Vous demandez une prise en charge de la formation par un organisme ou par votre employeur
(attention, la formation n'est pas éligible CPF), précisez lequel :

→ Pour une prise en charge de France Travail, indiquez votre identifiant demandeur d'emploi :

Vous ne souhaitez pas recevoir les dernières actualités avec notre newsletter mensuelle

**Bulletin à envoyer par email à administratif@vox-animae.com
ou courrier à : VOX ANIMAE - 5A rue du chemin neuf - 67280 NIEDERHASLACH**

Vox Animae est certifié Qualiopi
pour les actions de formation.



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Le but de la formation est de former et accompagner des professionnels du milieu médico-psycho-social (exclusivement) à intégrer la médiation animale dans le cadre de leurs activités.

Au cours de la formation, nous vous donnerons les connaissances théoriques avant de passer à 5 jours consacrés à la pratique de la médiation animale.

Nos formatrices expérimentées, pratiquant la relation d'aide depuis des années, interviendront successivement pour transmettre leurs connaissances et vous aider à gagner en compétences et en autonomie.

Objectifs :

- Prendre la posture inhérente à la relation d'aide et plus précisément au rôle de l'intervenant en médiation animale
- Proposer des activités adaptées à la fois aux besoins du bénéficiaire et au caractère de l'animal
- Savoir jauger objectivement des capacités d'un animal à être partenaire en médiation
- Assurer le bien-être et le respect des émotions du chien (ou autre animal partenaire) dans le cadre d'une activité encadrée
- Evaluer l'impact des séances dans une optique d'adaptation au public et aux objectifs

Modalités :

- Visioconférences aux dates mentionnées en page 1
- Contenu de formation sur la plateforme elearning à travailler entre chaque visioconférence
- Pratique :
 - o Dans la structure où vous exercer actuellement (surcoût potentiel selon la localisation : nous contacter)
 - o A Ethoparc, notre ferme pédagogique partenaire, en Auvergne. Déplacement et hébergement à vos frais.
- Oral d'évaluation (visioconférence)

Horaires : 9h00-12h30, puis 14h00-17h30

Ils peuvent légèrement varier lors de la pratique en fonction des besoins, des établissements qui nous accueillent et en accord avec tous les partenaires de la formation.

Méthodes mobilisées :

Une partie de la formation sera suivie en autonomie par le stagiaire qui pourra travailler de manière asynchrone. Pour la partie animée par un formateur en visioconférence, chacun des chapitres traités est agrémenté de différents supports qui aident à la compréhension : photos, schémas, vidéos, puis mises en situation pendant les jours de pratique.

Formatrices :

- Hélène Saint Dizier, Docteur en éthologie, intervenante en médiation animale, gestionnaire d'une ferme d'animation
- Elsa Senellier, psychologue, intervenante en médiation animale, comportementaliste pour chiens



Tarifs et durée :

Durée de la visioconférence	Durée totale (visioconférence + pratique + elearning)	Tarif en financement personnel
4 jours	28h + 35h + 10h = 73h	2990€*

*+ 20% en cas de financement par un organisme. Et, dans le cas où le stagiaire fait la pratique dans sa structure, des frais supplémentaires (déplacement / hébergement) s'ajouteront relativement à la localisation de la structure d'accueil.

Public et prérequis :

La certification s'adresse aux professionnels du secteur médico-psycho-social : psychologue, personnel paramédical (aides-soignant, infirmier, kinésithérapeute, aide-médico-psychologique), animateur de structure, éducateur spécialisé, assistant social, ayant le projet d'intégrer la médiation animale dans leurs pratiques d'accompagnement des patients ou bénéficiaires d'une structure.

Il est préférable d'intégrer la formation en étant accompagné d'un animal, notamment si la pratique a lieu dans votre structure. L'animal devra apprécier le contact humain et être sociable. Le chien est le partenaire le plus fréquent, mais si vous n'avez pas d'animal adapté, contactez-nous en amont pour envisager les options possibles !

Délai d'accès :

En financement personnel, l'inscription doit nous parvenir 20 jours minimum avant le début de la formation. En cas de prise en charge par un organisme tiers, le délai pour obtenir un accord de leur part peut prendre plusieurs semaines/mois ; il est donc important de commencer les démarches suffisamment à l'avance.

Modalité d'évaluation :

- Validation de l'oral d'évaluation (connaissances théoriques et questions liées au métier d'Intervenant en Médiation Animale)
- Contrôle continu lors des séances pratiques

Une attestation de fin de formation est délivrée à tous les étudiants, ceux ayant terminé le cursus et réussi les évaluations auront également une attestation de réussite et un certificat (sous réserve de la reconnaissance de la formation par France Compétences).

Accessibilité :

En raison du positionnement de l'Intervenant en Médiation Animale comme pièce angulaire du trio « bénéficiaire – Intervenant en Médiation Animale – animal », la vue est un sens dont on ne peut se passer pour se positionner avec justesse physiquement, mais aussi, en interprétant le langage non verbal de l'animal et du bénéficiaire, tout en préservant la sécurité de chacun. Ainsi, cette formation n'est pas accessible aux personnes non voyantes.

De la même manière, l'ouïe est indispensable pour communiquer de manière fluide avec les bénéficiaires et pouvoir réagir rapidement selon les sons émis par les animaux.

Enfin, la pratique de cette activité nécessite une bonne mobilité, réactivité et précision dans les gestes.

En dehors de cela, cette formation est a priori accessible quel que soit le type de handicap ; cependant, sachez que :

- Le contenu nécessite une bonne capacité de mémorisation et de restitution
- Elle est dispensée à l'aide de différents supports projetés et commentés par les formateurs
- Elle suggère une bonne capacité à travailler en équipe, à être empathique et ouvert vers les autres, et une bonne gestion des émotions

Chaque situation étant spécifique, contactez-nous pour que nous puissions affiner avec vous la possibilité de vous accueillir en formation !

Option :

La formation **ACACED** (Attestation de Connaissances des Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), obligatoire pour exercer une activité avec les animaux de catégorie « chien », « chat », « autres que chiens et chats », peut être ajoutée à la présente formation. Vox Animae est habilité à la délivrer et à faire passer l'évaluation finale, selon l'arrêté du 28/07/2025 (JORF n°0175 du 30 juillet 2025).

PROGRAMME DE LA FORMATION EXERCER LA MEDIATION ANIMALE EN MILIEU MEDICO-PSYCHO-SOCIAL

- **Introduction à la médiation animale**

- Connaissance de la médiation animale, historique, vocabulaire, définitions, généralités, bénéficiaires
- Cadre de l'intervention de médiation animale
- Les autres animaux collaborateurs en médiation animale (NAC...) et aspects liés à la biologie, l'éthologie, la santé.



- **Module d'éthologie canine : connaissance des comportements des chiens**

Connaître le chien

- Son mode de pensée – ses désirs, ses plaisirs, ses limites et ses préférences
- Savoir repérer et gérer le stress éventuel du chien en séance de médiation animale
- Communication canine et signaux d'apaisement : savoir les repérer et aider le chien en situation d'inconfort
- Compétences recherchées chez le chien médiateur
- Les éventuels problèmes pouvant être rencontrés en médiation animale et modalités de gestion

Le chiot / Education canine en Médiation Animale

- Capacités cognitives du chiot et du chien adulte, apprentissage et du conditionnement
- Comment favoriser la coopération du chien avec son IMA
- Entraînement sur le terrain, mises en situation et exercices pratiques

Observations, interprétations et prises de décision rationnelles

- L'animal doit-il être un moyen, un outil, un collègue, un partenaire ? Quelle est la finalité, pour lui, à participer aux séances avec son propriétaire ?
- Savoir déterminer quand l'animal est « prêt » à être amené en intervention, savoir déterminer quand l'animal doit être retiré (provisoirement ou définitivement)



- Se connaître en tant qu'intervenant dans la relation d'aide

- Outils pour diversifier sa pratique
- Ateliers pour mieux se connaître en tant qu'IMA
- Trouver l'équilibre entre ses croyances, valeurs, freins, limites, possibilités, besoins
- Réflexions sur l'éthique et la déontologie en médiation animale

- Mises en situation selon la situation professionnelle de chaque participant :

- Dans votre structure
- Ou dans une ferme pédagogique

- Evaluations finales

- Temps d'échange et révisions
- Vérification des connaissances théoriques sur les modules dispensés
- Observation par l'équipe des formateurs de chaque stagiaire en situation de conduite de séance

